Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

CAB **Misson défense** **78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Instruction technique** **CAB/MD/2014-20** **14/01/2014**

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/01/2014
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Candidatures pour le 45ème cycle de formation « Intelligence économique et stratégique » - calendrier 2014

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DELEGUES DE ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE DGPAAT BUREAU DE L'UNION EUROPEENNE ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ETABLISSEMENTS PUBLICS-OFFICES

Résumé : L'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) sous tutelle du Premier ministre organise du 7 février au 28 mars prochains le 45ème cycle « Intelligence économique et stratégique ». Des places restent à pourvoir.

L'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) sous tutelle du Premier ministre organise du 7 février au 28 mars prochains le 45ème cycle « Intelligence économique et stratégique ». Des places restent à pourvoir. Les candidatures des personnels de notre administration qui seraient intéressés sont recevables jusqu'au 31 janvier.

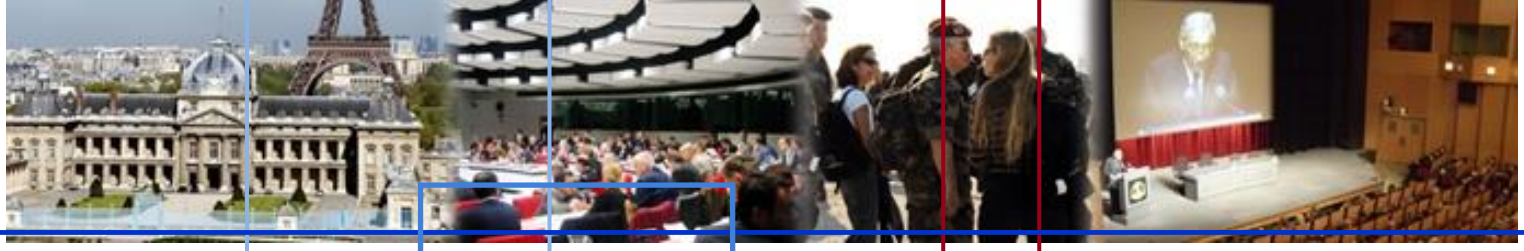
Inscription sur le site internet de l'IHEDN (www.ihedn.fr – rubrique : formations nationales/Intelligence économique) ou auprès de :

- Virgil DA SILVA MARQUES
 1 place Joffre 75700 Paris 07 SP
 Tél : 33(0) 1 44 42 54 08 / Fax : 33 (0)1 44 42 81 49
 Courriel : virgil.marques@ihedn.fr

Les dossiers de candidatures devront être déposés auprès:
- de la préfecture du lieu de résidence,
- de la mission de défense du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, 78 rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP, au plus tard le 25 avril 2014, à l'attention de Mme Jacqueline Raffeau, chargée des affaires générales, tél : 01.49.55.54.37 – mail : jacqueline.raffeau@agriculture.gouv.fr.

Le Haut fonctionnaire de défense et de sécurité

Michel CHAZAUD



IHEDN

INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DE DÉFENSE NATIONALE

Bureau
Intelligence économique et Cyber défense

45ème Cycle Intelligence économique et stratégique

Programme prévisionnel de la formation

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Cycle Intelligence économique et stratégique

(Programme prévisionnel sous réserve de modifications)

L'intelligence économique (IE) est à la fois une politique publique élaborée et mise en œuvre par l'Etat et une démarche d'entreprise, avec un objectif commun: le soutien à la compétitivité. *La circulaire du Premier ministre du 15 septembre 2011* *définit l'intelligence économique comme consistant à «* collecter, analyser, valoriser, diffuser et protéger l'information économique stratégique, afin de renforcer la compétitivité d'un Etat, d'une entreprise ou d'un établissement de recherche. » *L'IE est un donc* ***un véritable outil d'aide à la décision****, qui a vocation à être mis en œuvre par l'ensemble des acteurs économiques : elle permet aux entreprises et aux établissements de recherche de maintenir et de protéger leur compétitivité et à l'Etat de faire des choix stratégiques, d'anticiper et d'accompagner les mutations économiques et de soutenir la croissance.*

(D2IE : www.intelligence-economique.gouv.fr)

Vendredi 7 février 2014

Journée d'ouverture du Cycle IES

Accueil des participants à partir de **8h30**

9h00-9h15 Discours d'ouverture par le directeur-adjoint de l'IHEDN

9h15-10h15 Tour de table, présentation de chaque auditeur, présentation du cycle

10h15-10h30 Photo de la promotion dans la cour d'honneur

10h30-12h30 Conférence d'introduction à l'intelligence économique - Présentation de la politique publique d'intelligence économique

« Le Premier ministre a présenté un décret relatif au délégué interministériel à l'intelligence économique, qui modernise le cadre institutionnel défini par un précédent décret de 2009 et renforce le caractère interministériel de la mission en plaçant le délégué directement auprès du Premier ministre.
Le délégué interministériel à l'intelligence économique est chargé d'élaborer et de proposer la politique publique d'intelligence économique dans le cadre de la stratégie arrêtée par le Premier ministre avec les ministres principalement intéressés. Il en anime et en coordonne la mise en œuvre en s'appuyant notamment sur un comité de pilotage composé des directeurs en charge de l'intelligence économique dans chaque département ministériel.
Le délégué est également chargé d'animer un réseau des correspondants dans les services déconcentrés sur le territoire national et dans les ambassades et consulats, en lien étroit avec les structures assurant la coordination des réseaux ministériels. Il les mobilise pour la poursuite d'actions arrêtées dans le cadre de la politique publique d'intelligence économique et pour l'échange de toute information utile.
Le nouveau dispositif de l'intelligence économique permettra ainsi de coordonner plus efficacement l'action des différents services appelés à prendre part à cette politique et de contribuer au renforcement de l'économie nationale par une meilleure anticipation des opportunités et des facteurs de risque.

Mme Claude Revel, nommée déléguée interministérielle à l'intelligence économique par décret du 30 mai 2013, est chargée d'assurer la mise en œuvre de ce nouveau dispositif. » Conseil des ministres du 21 août 2013

Délégation interministérielle à l'intelligence économique (D2IE)

14h00-17h15 Le dispositif français de soutien à l'internationalisation des entreprises

Aux côtés de l'attractivité du territoire en matière d'investissements, la conquête de marchés étrangers constitue une finalité de l'intelligence économique. Dans ce cadre, l'Etat joue un rôle auprès des entreprises pour favoriser l'exportation.

Dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle, la France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour mobiliser les facteurs clefs de la compétitivité au premier rang desquels figure la capacité d'innovation, et pour développer la croissance et l'emploi sur les marchés porteurs -

(Pôles de Compétitivité : www.competivite.gouv.fr)

- ***Bureau Ubifrance, AFII et Partenaires de l'Exportation - Direction générale du Trésor – Ministère de l'économie et des finances***
- ***Direction générale – Ubifrance***
- ***Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services - Ministère de l'économie et des finances***

Cycle Intelligence économique et stratégique

(Programme prévisionnel sous réserve de modifications)

Vendredi 14 février 2014

Sécurité et intelligence économique

La sécurité économique : *la protection des informations, des activités et de l'ensemble du patrimoine économique et scientifique, qu'il soit matériel ou immatériel*

Garantir la sécurité économique constitue une mission essentielle de l'Etat en matière d'IE. Il s'agit ici d'identifier et de prévenir les risques et menaces pesant sur les entreprises françaises et les établissements de recherche publics pour assurer leur protection. Dans ce cadre, l'Etat mène des actions de formation et de sensibilisation à l'existence même de ces risques et sur les moyens de s'en prémunir. Les services de l'Etat peuvent également accompagner les entreprises victimes d'atteintes, sur le plan des investigations ou encore en appuyant leur recherche de financements en cas de difficultés financières dues aux atteintes.

(D2IE : www.intelligence-economique.gouv.fr)

Accueil à partir de **8h30**

9h00-10h30 **La sécurité économique et la protection du patrimoine**

Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DCRI) – Ministère de l'Intérieur

10h45-12h30 **Témoignage : *"Rôle et Evolution des Compliance & Security Officer dans les Organisations"***

Directeur de l'Intelligence et de la sûreté stratégiques – Grand groupe de logistique

14h00-15h30 **Droit et sécurité informatique, arme ou entrave ?**

Avocat au Barreau de Paris, spécialiste du droit des systèmes d'information et de communication

15h45-17h30 ***Retour d'expérience sur un cas de vol d'informations***

Directeur du pôle de Gestion du Risque (cabinet de conseil) – ancien directeur de la sécurité d'un grand groupe industriel

Cycle Intelligence économique et stratégique

(Programme prévisionnel sous réserve de modifications)

Vendredi 21 février 2014

Maîtrise de l'information

*Pratique courante devenue incontournable pour bon nombre d'acteurs économiques comme étatiques**, la veille** vise à répondre aux différentes attentes en information des décideurs, pour leur permettre de s'adapter ou d'anticiper les évolutions de leur environnement externe. Parallèlement au développement de l'IE en tant qu'organisation à part entière, les entreprises comme les administrations ont donc progressivement intégré les démarches de collecte, de traitement et d'analyse de l'information ouverte, pour mieux comprendre et connaître leur environnement, qu'il soit concurrentiel, scientifique et technologique, financier ou encore stratégique*.

(D2IE : www.intelligence-economique.gouv.fr)

Accueil à partir de **8h30**

9h00-10h30 La place et le rôle d'internet dans une démarche d'intelligence économique

Expert consultant - cabinet de veille et d'intelligence économique

10h45- 12h30 L'acquisition de l'information à travers l'exemple d'Internet

« Avec l'avènement des technologies de l'information et de la communication (TIC), la masse d'informations disponibles a explosé. Acquérir dans cette masse l'information pertinente pour son organisation nécessite des outils et un savoir-faire. Pour autant, de nombreuses informations, en particulier à forte valeur ajoutée, demeurent non publiées et doivent être collectées par réseau relationnel ou sur le terrain. » *

Responsable Intelligence Economique – Grand groupe d'assurances

14h00- 15h30 L'acquisition de l'information à travers l'exemple d'Internet (suite)

Responsable Intelligence Economique – Grand groupe d'assurances

15h40- 17h15 Knowledge Management

Le knowledge manager est à l'origine des initiatives, des méthodes et des techniques permettant de percevoir, d'identifier, d'analyser, d'organiser, de mémoriser, et de partager des connaissances entre les collaborateurs d'une entreprise, en particulier les savoirs générés par l'entreprise elle-même (données techniques ou marketing, résultats de recherche et développement) en vue d'atteindre les objectifs fixés par la direction.

Dans le domaine interne de l'entreprise, la gestion des connaissances est en fait de la capitalisation des connaissances. Cette capitalisation a pour but de faciliter la diffusion et l'organisation de l'information au sein d'une entreprise.

(Le Portail de l'IE : www.portail-ie.fr)

Responsable des activités de Knowledge Management - Grand groupe industriel

* Extrait du référentiel de formation en intelligence économique du SGDSN

Cycle Intelligence économique et stratégique

(Programme prévisionnel sous réserve de modifications)

Vendredi 7 mars 2014

Accueil à partir de **8h30**

9h00-10h30 **Méthodes d'analyse de l'information**

Professeur, responsable de la spécialisation Management de l'information et communication digitale

10h45-12h30 **Retour d'expérience : analyse stratégique en entreprise**

Responsable du Développement de la Stratégie – entreprise de défense

14h00 -15h30 **Retour d'expérience : la *Due Diligence* et ses procédures.**

La due diligence ou diligence raisonnable est l'ensemble des vérifications qu'un éventuel acquéreur ou investisseur va réaliser avant une transaction afin de se faire une idée précise de la situation d'une entreprise ou d'un partenaire.

Expert – cabinet de conseil

15h45-17h15 **Retour d'expérience : La démarche d'intelligence économique dans une entreprise d'armement**

Responsable du centre d'Analyse Économique et Stratégique - entreprise de défense

Cycle Intelligence économique et stratégique

(Programme prévisionnel sous réserve de modifications)

Vendredi 14 mars 2014

Lobbying et stratégies d'influence

L'influence*, est, pour une entité, la capacité à orienter positivement les décisions d'institutions nationales et internationales et notamment des institutions économiques.*

(D2IE : www.intelligence-economique.gouv.fr)

Accueil à partir de **8h30**

9h00-12h30 Le lobbying institutionnel

*« Le lobbying est une action d'influence qui vise la prise en compte des intérêts des agents économiques dans l'adoption de textes législatifs, réglementaires et normatifs. Il s'agit de connaître les circuits décisionnels ainsi que les acteurs institutionnels ou privés, en vue de mettre en œuvre une démarche de lobbying au niveau d'une organisation. »*****

L'Union européenne, devenue incontournable dans l'édiction des normes, mais aussi les diverses organisations internationales sensées réguler les activités pour lesquelles elles sont mandatées, permettent sans aucun doute d'harmoniser les règles du jeu économique, mais imposent de facto aux entreprises qui souhaitent se faire entendre, de constituer des réseaux d'influence efficaces et bien structurés.

- ***Secrétaire général d'un Think Tank européen***
- ***Responsable Affaires publiques en entreprise***

14h00-15h30 La normalisation internationale

Influence et normalisation

Les normes *sont une bonne illustration des enjeux d'influence dans la compétition mondiale. En effet, le développement de l'influence de la France dans les institutions internationales à vocation économique, notamment les comités ou enceintes de normalisation est l'un des leviers de soutien à la compétitivité. Cet axe de développement doit aussi permettre à l'industrie et aux services innovants de maintenir ou de gagner des avantages concurrentiels dans la compétition internationale.*

(D2IE : www.intelligence-economique.gouv.fr)

Directeur éthique et responsabilité – grand groupe de défense

15h45 – 17h15 Une économie sous influence ? Proposition d'analyse de l'information financière

Expert - Opérateur de marché en entreprise

* Extrait du référentiel de formation en intelligence économique du SGDSN

Cycle Intelligence économique et stratégique

(Programme prévisionnel sous réserve de modifications)

Vendredi 21 mars 2014

Accueil à partir de **8h30**

9h00-10h30 Les stratégies de propriété industrielle

Consultant en propriété intellectuelle

10h45-12h30 Management des risques et conformité

Directeur Risk & Compliance – groupe de grande distribution

14h00-17h30 Atelier interactif sur les limites entre les pratiques d'IE et la cybercriminalité (Les aspects de protection juridique de l'outil informatique) – travail en groupes

L'outil informatique est désormais identifié comme un élément de l'entreprise nécessitant une protection particulière. Souvent dépositaire ou véhicule d'un patrimoine de l'entreprise de plus en plus immatériel, l'outil informatique nécessite, lorsque l'on aborde la question de sa protection, certes des savoir-faire spécialisés, mais aussi l'adoption de tout un arsenal juridique destiné à prévenir ou contenir des situations qui peuvent parfois engendrer des situations dommageables.

- ***RSSI d'un grand groupe***
- ***Colonel de la Gendarmerie nationale***
- ***Avocat spécialiste en propriété intellectuelle et systèmes d'information et de communication***

Cycle Intelligence économique et stratégique

(Programme prévisionnel sous réserve de modifications)

Vendredi 28 mars 2014

Journée de clôture du Cycle IES

Accueil à partir de **8h30**

9h00-12h30 La menace informationnelle : étude de cas, exercice et débriefing

« L'information est une arme redoutable de déstabilisation des entreprises car celles-ci fondent leur développement sur leur capacité à provoquer des actions en agissant sur les perceptions : le client achète car il est convaincu que le produit correspond à son besoin, l'investisseur devient actionnaire car il croit en l'avenir de la société… Agir sur les perceptions apparaît donc comme étant crucial. L'objet de la guerre de l'information est précisément de nuire à ces représentations pour créer des dommages à un adversaire. Or, il apparaît que les entreprises sont de plus en plus confrontées à des conflits informationnels. Ils mettent aux prises ces organisations avec différents acteurs : en premier lieu évidemment les concurrents, parfois même des États et le plus souvent des entités et individus de la société civile (ONG, associations diverses, etc.). C'est pourquoi la compréhension et l'analyse de ces nouveaux rapports de force fondés sur les perceptions sont devenues essentielles pour les sciences de gestion et le management des entreprises. » *

- ***Directeur de l'Ecole de Guerre Economique***
- ***Colonel - Etat-major des Armées – Ministère de la défense***

14h00-15h30 Les points clefs d'une mission en Intelligence économique

Expert –cabinet de conseil en Intelligence économique

15h30-16h30 Conclusion : enjeux et perspectives de l'intelligence économique en France

Expert

16h30 Discours de clôture, remise des diplômes par le directeur adjoint de l'IHEDN

* Extrait du référentiel de formation en intelligence économique du SGDSN